

La fin du réseau cuivre : Qu'est-ce que ça veut dire ?



QU'EST-CE QUE LE RÉSEAU CUIVRE ?

Pendant plus de cinquante ans, il a accompagné les français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL et ses nombreuses évolutions (SDSL, VDSL). Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologie).

POURQUOI ORANGE Y MET FIN ?

Avec le développement des usages, qui nécessitent des débits de plus en plus importants et grâce au Plan France Très Haut Débit porté par l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, la fibre devient aujourd'hui la nouvelle technologie fixe de référence.

Le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débit. Il ne répond plus aux besoins des Français, qui souscrivent majoritairement à la fibre.

COMMENT VA SE DÉROULER LA FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE ?

La fermeture du réseaux cuivre sera progressive, par lots de communes, avec la perspective d'une substitution totale, d'ici 2030, du réseau cuivre par la fibre optique principalement.

Le processus de fermeture du réseau cuivre comporte deux étapes :

- **Fermeture commerciale** : les opérateurs commerciaux ne peuvent plus vous proposer de souscrire de nouvelles lignes cuivre.
- **Fermeture technique** : les services s'arrêtent définitivement sur les lignes cuivre existantes.



Les premières fermetures techniques interviendront à partir de janvier 2025, pour les communes faisant partie du lot n°2 dont la commune de Saint Restitut

Fermeture commerciale
27 janvier 2025

Fermeture technique
27 janvier 2026

**Êtes-vous concernés
par l'arrêt du cuivre ?**

**j'ai un téléphone ou une box
branché sur la prise murale de
mon logement ou mon
entreprise (celle en forme de t)**

**Je suis déjà raccordé à la
fibre**

OUI

NON

Nous vous invitons à anticiper et à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de celui de votre choix pour préparer au plus tôt la migration de tous les services installés sur cuivre (téléphonie et internet) vers une autre technologie (fibre optique en majorité).

Quelle que soit votre situation, les opérateurs télécom vous accompagnent dans la migration de tous les services installés sur cuivre (téléphonie, internet) vers la solution la plus adaptée

QUELQUES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR LA FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

Jusqu'à quand ma ligne cuivre restera opérationnelle ?

Votre ligne sera opérationnelle jusqu'à la fermeture technique du cuivre dans notre commune soit le 31 janvier 2026. Votre opérateur commercial prendra contact avec vous pour vous proposer des offres de substitution en fibre optique ou sur une autre technologie. Vous restez, bien entendu, libre de donner suite à cette proposition ou de vous reporter sur l'offre de votre choix proposée par un autre opérateur.

Dois-je changer d'abonnement ?

En ce qui concerne le grand public, les offres sur le réseau cuivre (téléphonie et/ou internet) doivent être remplacées par un abonnement fibre ou par une offre sur une autre technologie. Vous pourrez conserver votre numéro de téléphone actuel en demandant la portabilité du numéro. N'hésitez pas à vous rapprocher au plus vite de votre opérateur ou de l'opérateur de votre choix pour en savoir plus.

En ce qui concerne les entreprises, nous vous encourageons à anticiper et à vous rapprocher de votre opérateur commercial pour faire le bilan de votre installation et déterminer la meilleure solution de substitution possible.

Puis-je m'attendre à une baisse de qualité de ma connexion ou des conversations ?

Non, bien au contraire, la fibre optique offre une meilleure qualité du signal que le cuivre. Les communications voix sont bien meilleures.

Une connexion à Internet via la fibre optique est, en outre, beaucoup plus stable et robuste. Enfin, la fibre optique a une meilleure durée de vie avec un cycle de vie plus long, de plus de 100 ans et consomme quatre fois moins d'énergie que leur équivalent cuivre.

Que se passe-t-il lors de la fermeture technique du cuivre si je ne suis pas passé à la fibre ou sur une autre solution ?

L'ensemble de vos services sur **le réseau cuivre ne seront plus accessibles à compter du 31 janvier 2026**. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter l'opérateur de votre choix qui pourra répondre à vos interrogations.



Vais-je pouvoir garder mes équipements en passant à la fibre ?

Pour votre TV, aucun problème. De même, votre téléphone, s'il n'est pas trop ancien (moins de 10 ans), sera réutilisable.

Ces matériels devront être connectés à l'équipement fourni par l'opérateur (box) qui sera lui-même branché sur une prise électrique.

Si ma commune est concernée par la fermeture du réseau cuivre mais que je subis un échec de raccordement à la fibre ou à une autre technologie, que se passe-t-il ?

Vous pourrez adresser une demande au service technique de l'opérateur qui s'occupe du raccordement dans votre logement. Une nouvelle intervention sera alors planifiée si nécessaire. Il est ainsi important de bien anticiper la migration vers la fibre et de procéder à celle-ci au plus tôt.

Est-ce que mon abonnement me coûtera plus cher ?

Cela dépendra de l'offre proposée par votre opérateur ou l'opérateur de votre choix.

Puis-je continuer de m'abonner à un service de téléphonie fixe uniquement ?

Oui, selon l'offre commerciale des opérateurs.